



Soutien aux 6 personnes poursuivies par le Préfet des Pyrénées Atlantiques

QUAND EXPRIMER SON INDIGNATION DEVIENT UN DÉLIT

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques poursuit pour outrage à représentant de l'État six citoyens ordinaires qui, en 2008, s'étaient indignés dans un courriel du placement d'enfants en rétention.

Pierre Favre (H^{te} Savoie), Gérard Chevrot (H^{te} Savoie), Yves Ribault (Savoie), Valérie Martinez (Val d'Oise), Docteur Eric Soares (Charente-Maritime), Daniel Candas (Rhône) sont convoqués au tribunal de Pau le 10 juin.

Si l'intervention judiciaire du Préfet Rey vise en particulier à empêcher les comparaisons avec le régime de Vichy qu'inspire à certains la politique actuelle d'immigration, elle dissimule mal son véritable objectif: tenter, par l'intimidation, d'empêcher le questionnement de cette politique, et de briser tout élan de solidarité envers les migrants.

Les poursuites pour outrage aux autorités se multiplient
Tous menacés, nous invitons chaque citoyen épris de liberté d'expression à refuser la criminalisation rampante de l'action militante en apportant son soutien aux six prévenus.

Le collectif national de soutien aux 6 de Pau

**Pour soutenir financièrement les six de Pau
exposés à des frais de justice importants**

Envoyez vos chèques à:

JP BENOIT Montpelly 74150 Versonex

Chèques à l'ordre de : LDH ANNECY (mettre au dos « soutien 6 de Pau »).

Signer la pétition en ligne et infos:

<http://www.educationsansfrontieres.org/rubrique630.html>

Contact: resf74@yahoo.fr

RESF, CDDA, CSSP, LDH 74, Intercomité d'action avec les migrants, Comité de soutien des personnes migrantes, La Pastorale des Migrants 74, Chaine Humaine contre les haines, ATTAC-74, FSU-74, SNES-74, SGEN-74, UL-CGT, CFDT-74, SOLIDAIRES, PC-74, PS-74, NPA, M'PEP, LES ALTERNATIFS-74,

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique